

COMPTE-RENDU

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2022

Présents : Stéphanie DESARBRES, Romain NAUDEIX, Laurence HARBEUMONT, Anthony VILLET, Marina CORREIA, Philippe DI NATALE, Laurent DODET, Mélanie FAUGERE, Émile HOLVOET, Nadia LEULMI.

Excusés ou absents : Thibault BAILLY-MAITRE

Secrétaire de séance : Laurence HARBEUMONT

1- Approbation de l'ordre du jour

- 1- Approbation de l'ordre du jour.
- 2- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 9 décembre 2021.
- 3- Vœux.
- 4- Projet de territoire.
- 5- Orientations budgétaires.
- 6- Attribution de compensation provisoire.
- 7- Réhabilitation de la bascule.
- 8- Délibération groupe scolaire.
- 9- Questions diverses.

L'ordre du jour est soumis au vote et adopté.

Votants : 7 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 7

Arrivée de Madame Marina CORREIA.

2- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 9 décembre 2021

Le compte-rendu a été envoyé aux membres du conseil municipal, il n'est donc pas relu. En l'absence de remarque, Mme la Maire soumet au vote le compte-rendu.

Votants : 8 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 8

Le compte-rendu est approuvé.

3- Vœux.

Mme la maire a déjà présenté ses vœux à l'ensemble du conseil municipal. Les vœux à la population ont été diffusés via le P'tit Banier, les conditions sanitaires ne permettant pas de cérémonie.

Arrivées de Mesdames Nadia LEULMI et Mélanie FAUGERE.

4- Projet de territoire.

Le livret de projet de territoire du Val d'Amour a été envoyé aux élus. Mme la maire expose de façon plus détaillée ce nouveau projet en indiquant qu'il a pour but de porter une vision moderne et attractive du val d'amour, en associant les élus, les agents, les partenaires (entreprises, associations) soit un total d'environ 180 personnes. Il en ressort trois axes stratégiques déclinés en objectifs : un territoire à vivre et à voir, un territoire de proximité et de lien, un territoire accessible visible et lisible et un autre axe transversal : projets/actions (3 transitions : énergétique, numérique et écologique).

Le conseil municipal approuve le projet de territoire tel qu'il a été présenté.

Votants : 10 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 10

5- Orientations budgétaires.

Il est décidé de budgétiser en 2022 :

- Le logement au-dessus de la maire (signature du contrat d'engagement, demande de subventions)
- Le remplacement des lampes de la place par des lampes basse consommation : dernière tranche Sidec 50 %

- Les travaux autour de l'étang
- Les travaux de voirie impasse roch : crevasses aux abords du super u
- Sécurité électrique : prises sous le préau
- Salle communale : mettre un système de détecteur automatique dehors (hublot)
- Panneau d'affichage extérieur
- Illuminations de Noël : guirlandes supplémentaires
- Fleurissement : jachères fleuries devant la mairie et à la zone près bernard
- Abri-bus : plexis glass (2 côtés)
- Panneaux de voirie

Il est décidé de reporter à l'exercice 2023 :

- Les travaux de voirie route de Belmont : rue pas large, le gravier part dans les champs, le bitume s'affaisse. Des devis vont être demandés.

6- Attribution de compensation provisoire.

Mme la maire informe le conseil municipal que l'attribution de compensation sera de 1 125.54 € en 2022.

Votants : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 10

7- Réhabilitation de la bascule.

Une demande de subvention a été déposée pour l'achat de matériel. Il est important de le stocker. Pour cela, il convient de réhabiliter la cabane de la bascule, sans agrandissement.

Mme la Maire donne la parole à M. Romain NAUDEIX. Un premier devis a été demandé pour refaire le toit à l'identique en tôle (joint debout) : 2 565 €. D'autres devis vont être demandés, notamment pour une porte de garage sécurisée, grille de protection, ajout d'une caméra supplémentaire en direction de la cabane.

8- Délibération groupe scolaire.

Madame la maire fait part au conseil municipal que le terrain situé à côté du collège, appartenant au Sivom du Val d'Amour, a été acheté par la mairie de Mont sous Vaudrey. Le futur groupe scolaire accueillera 400 élèves soit 16 classes regroupant 9 communes. Le conseil municipal donne son accord sur le choix d'implantation.

Votants : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 10

9- Informations et questions diverses.

- Cartes de vœux reçues.
- Subvention site internet à 80 % par l'Etat.
- Cloche : définir un emplacement.
- Caméra à la zone près bernard.
- Réunion commission budget : mardi 1^{er} mars à 20 h.
- Association Baniers, Banières : compte rendu de l'assemblée générale.

Prochain conseil municipal le 17 mars 2022 à 20h30.

Séance levée à 23 h 15

La secrétaire de séance,
Laurence HARBEUMONT

La Maire,
Stéphanie DESARBRES


